



DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

COMMUNE DE JOUQUES

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SEANCE DU 12 JANVIER 2023

PROCES-VERBAL DE
PROCES-VERBAL DE
SEANCE
SEANCE

Étaient présents : Éric GARCIN, Président et Maire, Joëlle JOUVIN, Vice-Présidente et Adjointe au Social, Martine AUSTRUY, Margaux BADROUILLARD et Claude NOBLE, Élus Municipaux, Josiane DEMANGE et Paulette PANSARD, Représentantes de la Commune
Brigitte BONNIEL, Représentante de la Commune, est arrivée à 18h15

Bons de pouvoir : Éliane BOYER donne procuration à Joëlle JOUVIN, Évelyne JUIGNET donne pouvoir à Margaux BARDOUILLARD et Paul CATHERINEAU donne procuration à Éric GARCIN

Étaient excusées : Elvira CASPERS et Valérie TORCOL Élues Municipales.

Monsieur le Maire, Président de séance, constate que le quorum est réuni, et déclare la séance ouverte à 18h00.

Céline Staron est désignée Secrétaire de séance.

RAPPORT N°1

Objet : approbation du procès-verbal du conseil du 27 septembre 2022.

M. le Président demande si le compte-rendu appelle des remarques et/ou des corrections. Le compte-rendu est mis au vote pour approbation.

Il est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration du CCAS.

RAPPORT N°2

N°1_CCAS_2023 : AUTORISATION DE SIGNATURE SNE

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Maire, Président, à signer la convention entre le Préfet des Bouches-du-Rhône et le CCAS de Jouques concernant les conditions et modalités de mise en œuvre du Système National d'Enregistrement (SNE) des demandes de logement locatif social.

Une convention avait été signée en janvier 2017 pour une durée maximale de 6 ans.

Cette convention doit maintenant être renouvelée. Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention. Cette convention permet au CCAS de Jouques de rester guichet enregistreur.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de passer au vote.

A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration autorisent la signature de cette convention entre le Préfet des Bouches-du-Rhône et le CCAS de Jouques

RAPPORT N°3

N°2_CCAS_2023 : CONTRIBUTION AU FOND DE SOLIDARITE LOGEMENT 2022 DÉPARTEMENT

Présentée, une première fois, lors du Conseil d'Administration du 27 septembre 2022, les membres du Conseil d'Administration avaient demandé des statistiques concernant le nombre d'habitants de la Commune bénéficiant de ce dispositif.

Céline Staron a pris l'attache de la Responsable de ce dispositif au Département. La contribution versée par le CCAS de Jouques permet le versement de subventions à des Associations telles que le SASS La Chaumière, SOLIHA ... qui font un accompagnement socio-éducatif en lien avec le logement et préviennent les expulsions. Aucune statistique, précise, pour la Commune de Jouques ne peut nous être fournie.

Cette contribution s'élève à 0,15 centimes d'euros par habitant soit 676,50 € par an.

Monsieur le Président soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'autorisation de financer à hauteur de 676,50 euros le budget du FSL. L'aide sera versée au Département des Bouches-du-Rhône.

Ce financement est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration du CCAS.

QUESTIONS DIVERSES

- Modification du nombre d'administrateurs au Conseil d'Administration

Monsieur le Président explique qu'à la suite des départs de Mesdames Béatrice Bongini et Joséphine Santacroce du Conseil d'Administration du CCAS, le Conseil Municipal a modifié le nombre d'Administrateurs. Lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2022, le nombre d'Administrateurs a été fixé à douze, six élus et six, de la société civile, nommés par le Maire.

- Annulation d'une prise en charge d'une dette de loyer : délibération N° 12-2022

Lors du Conseil d'Administration du 27 septembre 2022, le CCAS de Jouques avait accordé une aide financière de 300 € à une dame afin de l'aider au paiement d'une dette locative.

Céline Staron a essayé de recontacter cette personne pour l'informer de cette décision et lui demander les coordonnées bancaires de son bailleur pour effectuer le paiement. Après quelques semaines, la dame est revenue au CCAS pour l'informer qu'après régularisation de sa situation et l'obtention d'aides, toutes ses dettes avaient été payées.

Céline Staron informe les membres du CCAS de l'annulation de cette prise en charge.

- Gâteaux des Rois Résidence Fontclair

Il a été convenu que le 2 février 2023, le CCAS offre les gâteaux des Rois aux Résidents de Fontclair.

- « Brin de Causette »

Au mois de novembre est paru notre première édition.

Dans le prochain numéro, un article relatera le goûter de Noël que Monsieur le Maire et Président accompagné de Madame Jouvin, Vice-Présidente, deux bénévoles et Céline Staron, a partagé avec les Résidents de Fontclair. Le CCAS a offert à chaque Résident et membre du personnel un bougeoir décoré, en verre, sur le thème de Noël.

La distribution d'« Un Brin de Causette » se fera, comme pour le premier numéro, chez les commerçants, à la pharmacie, chez les professionnels de santé, via le portage repas et auprès de la Résidence Fontclair.

Madame Jouvin propose, aux membres du Conseil d'Administration, d'envoyer au plus tôt l'article qu'ils souhaiteraient voir paraître lors du prochain numéro à Céline.

- Semaine Bleue du 2 au 9 octobre 2023

La Convention Territoriale Global, dispositif de la CAF, qui regroupe sept communes du Val de Durance, a sollicité la commune de Jouques afin qu'elle soit porteur d'un projet intercommunal durant la Semaine Bleue 2023.

Il est envisagé un concours intercommunal de Mølki, dont la finale se déroulerait à Jouques le mercredi 4 octobre.

Madame Moreau, bénévole CCAS, propose une activité « sets de table » avec les enfants de l'École Maternelle.

Monsieur Noble réfléchira à l'organisation de jeux de rôles enfants/adultes/séniors.

Madame Pansard soumet l'idée de la projection d'un film : « Un Petit Miracle » de Sophie Boudre avec entre autres acteurs Eddy Mitchell. Il s'agit d'un récit à caractère intergénérationnel, la vie d'une maternelle dans un EHPAD.

- Autres points

Monsieur le Maire informe les membres du CCAS que la Résidence Fontclair a trouvé un nouveau médecin référent. Il s'agit du docteur Amzal, gériatre à Manosque, nouveau résident de la commune.

Le soutien scolaire, en accord avec la Directrice de l'école élémentaire madame Barbier, va reprendre prochainement.

Madame Jouvin informe les membres du Conseil d'Administration qu'une nouvelle édition de « Réal Guigette » est en projet pour le 1^{er} juillet 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence d'autres questions, la séance est levée à 19h00.

Monsieur le Maire-Président
Eric GARCIN,
Le 13 janvier 2023

